

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Département du Val-de-Marne- Direction des bâtiments- 94054 Créteil cedex.

courriel : db-saf-marches@valdemarne.fr

adresse internet : <http://www.valdemarne.fr>

adresse internet du profil acheteur : <http://www.valdemarne.fr/marches-publics>

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques.

2. Objet du marché :

Appel à candidature pour la conception, la réalisation, l'acheminement et l'installation d'une œuvre d'art au titre du 1% artistique dans de la cadre de l'opération de reconstruction du collège Issaurat (94000, Créteil).

3. Caractéristiques principales :

La présente consultation, passée en procédure adaptée, porte sur la réalisation d'une œuvre d'art au titre du "1% artistique", en application des articles L. 2172-2, R. 2172-7 à R. 2172-14, L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2132 du Code de la commande publique.

Elle s'inscrit dans le cadre de la reconstruction du collège Issaurat à CRETEIL.

Le terrain accueillant actuellement la restauration du collège permettra la construction du nouveau collège sur une parcelle d'environ 7956 m². Le programme différencie la réalisation du collège et de l'équipement sportif l'accompagnant, désigné comme Unité Indépendante, dont la finalité est la mutualisation avec la commune de Créteil et les associations autorisées. L'équipement accueillera 24 divisions, correspondant à une capacité d'accueil de 720 élèves.

Les travaux débiteront en février 2024, réception et levée des réserves pour juillet 2025 et une livraison à la Toussaint 2025.

L'enveloppe totale dédiée au 1% artistique s'élève à 130 000 euros TTC.

Elle inclut :

- Le montant du marché conclu avec l'artiste ou l'équipe d'artistes attributaire de la commande qui comprend la conception, les honoraires éventuels de bureaux d'étude (exemple : BET structure, ...), la réalisation, l'acheminement (l'ensemble des transports qui participe à la réalisation et à la présentation définitive du projet et de l'œuvre), l'installation l'œuvre, les taxes afférentes, les honoraires de l'attributaire ;
- Les frais de jury et de publicité ainsi que les indemnités aux 3 candidats dont le projet artistique n'a pas été retenu.
- Contribution URSSAF : Le diffuseur est tenu de verser en sus, une contribution de 1,1% du montant HT de la rémunération artistique à l'URSSAF Limousin

Mode d'attribution du marché : marché unique.

4. Programme de la commande.

Le site concerné est situé 14 rue Raymond Poincaré à 94000 Créteil.

Les préoccupations énergétiques et environnementales se situent au cœur du projet architectural. L'opération sera certifiée « BDF » (Bâtiment Durable Francilien), labellisée « Passivhaus » (bâtiment à bilan énergétique passif) et Gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Inclusif, 3 sections d'élèves en situation de handicap inscrit au programme d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire « ULIS » sont intégrées dans le programme.

En écho à cette architecture inscrite au cœur du quartier, simple et fonctionnelle, qui vise à créer un lieu serein et fluide, propice à la circulation des connaissances, enveloppe d'un enseignement lui aussi en évolution, qui offre toutes les opportunités pour l'apprentissage de tous les élèves, tourné vers plus de connections avec la technique, la technologie, l'informatique et les sciences, et favorisant la pleine intégration des élèves en situation de handicap, tout en préservant leurs singularités et leurs besoins éducatifs spécifiques, les notions de rencontre, de flux, de mouvement (voir et être vu), d'espace universel, de croisement, de circulation, d'imprévisibilité, d'écho/résonance et de dedans/dehors, sont apparues comme des orientations pouvant guider la proposition artistique.

5. Conditions de participation.

Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre de motivation qui témoignera :
 - o De l'intérêt du candidat pour le projet en lien avec ses/leurs recherches artistiques, les méthodes et moyens d'exécution, les matériaux utilisés ainsi que les éléments relatifs à la maintenance de l'œuvre.
 - o Sa capacité à réaliser le projet artistique en tenant compte notamment des contraintes d'installation, de monstration et de conservation préventive.
 - o Son engagement à s'inscrire dans le calendrier prévisionnel de la conception à la réalisation de l'œuvre au sein du calendrier global du projet.
- Un curriculum vitae détaillant plus particulièrement l'activité récente (expositions, publications, ...) de l'artiste ou de l'équipe d'artistes et ses dernières réalisations :
- Un dossier artistique permettant d'apprécier la démarche artistique dans son ensemble (visuels et/ou texte) format PDF ;
- Une garantie professionnelle ou n° d'immatriculation de l'artiste (n° de SIRET, attestation Maison des artistes ou AGESEA ou équivalent pour le domaine d'activité concerné ou pour l'artiste étranger) prouvant que le candidat est identifié pour son domaine d'activité ;
- Les documents suivants impérativement complétés permettant de justifier de la capacité du candidat à postuler à un marché public :
 - o La « lettre de candidature » dûment complétée et datée - (formulaire DC1 joint au présent dossier de consultation et mis à jour au 01/04/2019) ou document de forme libre comportant les mêmes informations.

Elle spécifie :

- L'objet de la candidature et le nom du/des candidat(s) ;
 - Le cas échéant, les noms et coordonnées des cotraitants, la répartition des prestations entre eux,
 - La forme du groupement, la désignation du mandataire et le type de mandat donné au mandataire ;
 - L'attestation sur l'honneur prévue à l'article R.2143-3 du Code de la commande publique ;
 - Une adresse mail valide pour permettre des échanges électroniques entre le candidat unique ou le mandataire et le maître d'ouvrage au cours de la procédure (envoi du dossier de consultation aux candidats invités à présenter un projet, questions/réponses notamment).
- o La « déclaration du candidat » dûment complétée pour chaque cotraitant - (formulaire DC2 joint au présent dossier de consultation et mis à jour au 01/04/2019) ou document de forme libre comportant les mêmes informations. Elle spécifie :

- L'identification, la forme juridique et le numéro d'identification du candidat unique ou, en cas de groupement, de chaque cotraitant (ou motif de non-indication d'un numéro d'identification) ;
- Pour les personnes morales, la liste de leurs membres qui seront chargés de la réalisation de la prestation.

6. Nombre de candidats

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 1

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 4

7. Indemnités

A l'issue de la sélection, maximum 4 artistes ou collectifs d'artistes seront retenus. Seuls seront autorisés à présenter une offre les 4 candidats retenus lors de phase de sélection des candidats.

Chaque candidat admis à remettre une offre se verra attribuer une prime non révisable d'un montant de 3 500,00 euros TTC, après avis du Comité Artistique sur la conformité des prestations remises au regard des exigences du Règlement de la Consultation / Cahier des charges.

Le Représentant du Pouvoir adjudicateur, conformément aux propositions du Comité Artistique, pourra décider de réduire ou supprimer la prime à des candidats qui auront remis une offre non conforme au programme de la commande artistique, incomplète ou insuffisamment approfondie. Pour l'équipe lauréate, cette prime sera considérée comme le premier acompte versé au titre du marché et sera donc déduite des honoraires dus.

8. Modalités de retrait des dossiers

L'avis de publicité intégral est publié au BOAMP, il est consultable à l'url ci-dessous.

Le dossier de consultation est librement téléchargeable sur la plateforme :

<https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=857459&or gAcronyme=a8z>

9. Remise des candidatures

Il est attendu une réponse par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation MAXIMILIEN sur la page de réponse au présent marché public :

<https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=857459&or gAcronyme=a8z>

Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

La signature électronique des documents de la candidature et de l'offre n'est pas obligatoire.

10. Conditions de délai

Date et heure limites de remise des candidatures : 13/11/2023 à 16h00.

11. Date d'envoi de l'avis à la publication ou mise en ligne : 05/10/2023

12. Autres renseignements

Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, devront obligatoirement poser toutes leurs questions depuis le lien URL suivant :

<https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=857459&orgAcronyme=a8z>